Agenda 21 Chapitre 4. Modification des modes de consommation

mardi 19 février 2008

Sommaire de cet article

- Introduction, p1
- 4A. Examen des modes de production et de consommation insoutenables à terme, p1
- 4B. Elaboration de politiques et stratégies nationales propres à encourager la modification des (...), p2

Introduction

4.1
Le présent chapitre porte sur les deux domaines d'activité suivants :

a) Examen des modes de production et de consommation insoutenables à terme ;

b) Elaboration de politiques et stratégies nationales visant à encourager la modification des modes de consommation insoutenables.

4.2
Comme la question de modification des modes de consommation comprend de très nombreux aspects, elle est traitée dans plusieurs parties d'Action 21, notamment celles qui concernent l'énergie, les transports et les déchets, ainsi que dans les chapitres relatifs aux instruments économiques et au transfert de technologie. Le présent chapitre doit être rapproché du chapitre "Dynamique démographique et durabilité".

DOMAINES D'ACTIVITE

4A. Examen des modes de production et de consommation insoutenables à terme

Principes d'action

4.3
Il existe un lien étroit entre la pauvreté et la dégratation de l'environnement. Si la pauvreté provoque en général certaines formes d'agression environnementale, la cause principale de la dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés, qui est extrêmement préoccupant dans la mesure où il aggrave la pauvreté et les déséquilibres.

4.4
Les mesures à prendre à l'échelle internationale en vue de protéger et d'améliorer l'environnement doivent tenir pleinement compte des déséquilibres actuels dans les schémas de consommation et de production au niveau mondial.

4.5
Il conviendrait d'accorder une attention particulière à la demande de ressources naturelles résultant d'une surexploitation et à l'utilisation efficace de ces ressources en vue de diminuer le plus possible leur épuisement et de réduire la pollution. Si la consommation est très forte dans certaines régions du monde, les besoins essentiels d'une grande partie de l'humanité ne sont pas satisfaits. Ceci entraîne des demandes excessives et encourage, parmi les groupes les plus riches, des modes de vie non viables à terme, qui imposent des contraintes considérables à l'environnement. Les groupes les plus défavorisés sont en revanche incapables de satisfaire leurs besoins en matière d'alimentation, de soins de santé, de logement et d'éducation. La modification des modes de consommation exigera de mettre en place une stratégie à plusieurs objectifs, axée sur la demande, la satisfaction des besoins essentiels des groupes les plus défavorisés et la réduction de gaspillage et de l'utilisation de ressources limitées dans le processus de production.

4.6
Même si l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître la nécessité de traiter les questions de consommation, on n'est pas encore parvenu à saisir toutes les incidences du problème. Certains économistes remettent en question les notions traditionnelles de croissance économique, soulignant la nécessité de poursuivre des objectifs économiques qui tiennent compte de la valeur du capital constitué par les ressources naturelles. Il faudrait examiner plus en détail le rôle de la consommation par rapport à la croissance économique et à la dynamique de la population, de manière à pouvoir formuler des politiques internationales et nationales cohérentes.

Objectifs

4.7
Des mesures devront être prises afin d'atteindre les grands objectifs ci-après :

a) Promouvoir des schémas de consommation et de production de nature à réduire l'agression environnementale et de répondre aux besoins essentiels de l'humanité ;

b) Mieux comprendre le rôle de la consommation et des moyens de rationaliser davantage les modes de consommation.

Activités

A) Activités liées à la gestion

Adoption d'une approche internationale en vue d'établir des modes de consommation durables

4.8
Les pays devraient en principe poursuivre les objectifs de base ci-après dans les efforts qu'ils font pour traiter la question de la consommation et des modes de vie dans le contexte de l'environnement et du développement :

a) Tous les pays devraient s'efforcer de promouvoir des modes de consommation durables ;

b) Les pays développés devraient être les premiers à établir des schémas de consommation soutenables à terme ;

c) Les pays en développement devraient s'efforcer de mettre en place des schémas de consommation rationnels dans le cadre de leur processus de développement, garantissant la satisfaction des besoins essentiels des groupes les plus défavorisés, tout en évitant les schémas insoutenables à terme - en particulier ceux établis par les pays industrialisés -, dont on reconnaît en général qu'ils sont par trop écologiquement dangereux, inefficients et peu économiques. Cela exigera de la part des pays industrialisés la fourniture d'apports techniques et autres plus importants.

4.9
Dans le cadre du suivi de l'application d'Action 21, un rang de priorité élevé devrait être accordé à l'examen des progrès réalisés dans l'établissement de schémas de consommation soutenables à terme.

B) Données et information

Réalisation d'études sur la consommation

4.10
Afin d'appuyer cette vaste stratégie, les gouvernements et/ou les instituts privés spécialisés dans la recherche et la science de la décision, avec l'assistance d'organisations économiques et environnementales régionales et internationales, devraient conjuguer leurs efforts pour :

a) Développer ou promouvoir les bases de données sur la production et la consommation et mettre au point des méthodologies pour les analyser ;

b) Evaluer les rapports entre la production et la consommation, l'environnement, l'adaptation aux innovations technologiques, la croissance économique et le développement, et les facteurs démographiques ;

c) Examiner l'impact des changements en cours dans la structure des économies industrielles modernes qui abandonnent la notion de croissance à forte intensité d'apports matériels ;

d) Etudier comment les pays peuvent développer leur économie et prospérer tout en réduisant la consommation d'énergie et de matériaux et la production de matières nocives ; soutenables à long terme à l'échelle mondiale.

Création de nouveaux concepts de croissance économique et de prospérité durables

4.11
Il faudrait également examiner les concepts actuels de croissance économique et la nécessité de créer de nouveaux concepts de richesse et de prospérité permettant d'améliorer les conditions de vie en modifiant les modes de vie et qui soient moins tributaires des ressources limitées de la planète et plus en harmonie avec sa capacité de charge. Ces éléments devraient être reflétés dans l'élaboration de nouveaux systèmes de comptabilité nationale et autres indicateurs d'un développement durable.

C) Coopération et coordination internationales

4.12
Il existe des processus internationaux pour l'examen des facteurs relatifs à l'économie, au développement et à la population, mais il conviendrait d'accorder plus d'attention aux questions liées aux schémas de consommation et de production, à l'établissement de modes de vie écologiquement viables et à l'environnement.

4.13
Dans le cadre du suivi de l'application d'Action 21, un rang de priorité élevé devrait être accordé à l'examen du rôle et de l'impact de schémas de production et de consommation et des modes de vie insoutenables à terme et de leurs rapports avec un développement durable.

D) Financement et évaluation des coûts

4.14
Le secrétariat de la Conférence a estimé peu probable que l'exécution de ce programme exige des ressources financières nouvelles importantes.

Copyright © Site de l’Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article669